

## Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du : 29 juin 2020

### Membres présents :

Pascal Censier, Bernard Molina, Jacques Even, Jean Claude Eveno, Jean Paul Le Hir, Jean-Jacques Morel, Jean Paul Diquelou, Loïc Bourdon, Max Thimon, Paul Vinay, Philippe Ramirez.

### Ordre du jour :

- Reprise des réunions mensuelles :

A compter du 3 juillet l'APPO reprend ses réunions mensuelles. Il est demandé aux adhérents participants à ces réunions de respecter les recommandations de distanciation sociale et le port du masque. A la demande de quelques adhérents l'horaire de nos réunions mensuelles est avancé à 19H30.

L'ordre du jour proposé : la reprise des ateliers, l'organisation de la journée pêche du 5 septembre, le rappel de la législation de la pêche de plaisance et de ses probables évolutions.

- Thon rouge :

L'APPO dispose de 12 bagues. Elles seront remises aux neuf bateaux inscrits (une par bateau) avant la réunion mensuelle du 3 juillet à 19 h, après un rappel de la législation et la signature des documents.

- Journée Glénan du 24 juin,

Seize bateaux et 46 adhérents et non adhérents ont participé à cette journée.

- Point sur les effectifs,

L'APPO compte à ce jour 95 adhérents.

- Revue trimestrielle : Pêche Plaisance,

Chaque adhérent est bénéficiaire d'un abonnement à la revue trimestrielle Pêche Plaisance bulletin de liaison de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer). Il apparaît que des adhérents ne reçoivent pas cette revue et que d'anciens adhérents continuent à la recevoir. Le directeur de la publication estime que la faute revient au fichier fourni par l'APPO.

Afin de vérifier les éventuelles erreurs, il sera demandé au secrétariat de la revue de nous faire retour du fichier APPO utilisé pour faire le routage. Nous pourrons ainsi corriger nos éventuelles erreurs...